



## ASSEMBLÉE PRIMAIRE DE LA BOURGEOISIE

### PRÉSENCES :

#### Conseil bourgeoisial

- Monsieur Jean-Michel Bonvin, président
- Monsieur, Hugo Bonvin, Vice-Président
- Madame Sophie Arnold
- Monsieur Henry Hess
- Monsieur Alain Décaillet

#### Secrétaire communal et adjointe :

- Monsieur John Torrent
- Madame Vanessa Rard

#### Réviseur :

- Fiduciaire Nofival SA

#### Présences diverses

- 36 Bourgeois(es)
- 1 Bourgeois sans autorisation de vote
- 4 non-bourgeois

**Date :** 12.06.2025

**Début de l'Assemblée primaire :** 19h00

**Fin de l'Assemblée primaire :** 19h30

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux bourgeoises et bourgeois. Il constate que la convocation a été effectuée selon les délais prescrits, par affichage public et envoi à tous les ménages, et que l'ordre du jour a été porté à la connaissance de la population.

Pour constituer valablement l'assemblée, deux scrutateurs sont proposés et acceptés :

- Monsieur Alain Torrent
- Monsieur Pierre-André Coupy

Cette proposition est acceptée par l'Assemblée.

### Présentation des nouveaux conseillers :

- Monsieur Henry Hess
- Madame Sophie Arnold

Présentation de l'Adjointe du secrétaire communal, Madame Vanessa Rard, en formation pour succéder à Monsieur John Torrent lors de son départ à la retraite.

L'Assemblée étant valablement constituée, elle peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 28 février 2025**
- 2. Présentation des comptes 2024**
- 3. Rapport de l'auditeur**
- 4. Approbation des comptes 2024 et décharge aux organes responsables**
- 5. Demande d'agrégation**
- 6. Divers**

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

## **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 26 FÉVRIER 2025**

Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site internet de la Commune afin que chacun puisse en prendre connaissance.

À l'unanimité, les bourgeoises et bourgeois présents renoncent à sa lecture.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## **2. PRÉSENTATION DES COMPTES 2024**

Les comptes 2024 peuvent être consultés sur le site communal. Un message explicatif accompagne le livret des comptes. Ceux-ci ont été élaborés par le secrétaire-caissier et la fiduciaire Nofival SA, vérifiés par la commission des finances puis approuvés par le Conseil communal. Chaque ménage a reçu une convocation détaillée permettant d'en prendre connaissance.

Monsieur John Torrent rappelle que depuis la mise en place du plan comptable harmonisé MCH2, les comptes de résultats sont présentés sur trois niveaux :

### **2.1 Résultat par niveau**

| <b>Niveau</b>                    | <b>Charges</b> | <b>Revenus</b> | <b>Résultat</b> |
|----------------------------------|----------------|----------------|-----------------|
| Résultat d'exploitation          | 224'268.90     | 297'694.61     | 73'425.71       |
| Résultat activité de financement | 289'579.18     | 503'006.44     | 213'427.26      |
| Résultat opérationnel cumulé     | –              | –              | 286'852.97      |
| Activité extraordinaire          | 0.00           | 0.00           | 0.00            |

## 2.2 Bilan au 31.12.2024

| Poste                    | Montant             |
|--------------------------|---------------------|
| <b>Actifs</b>            |                     |
| Patrimoine financier     | 3'299'216.43        |
| Patrimoine administratif | 440'301.00          |
| <b>Total actifs</b>      | <b>3'739'517.43</b> |
| <b>Passifs</b>           |                     |
| Capitaux de tiers        | 1'081'567.96        |
| Capitaux propres         | 2'657'949.47        |
| <b>Total passifs</b>     | <b>3'739'517.43</b> |

## 2.3 Répartition des charges par tâche

| Tâche                   | Charges (%) | Montants |
|-------------------------|-------------|----------|
| Finances et impôts      | 61,1 %      | 314'079  |
| Economie publique       | 31.6 %      | 162'590  |
| Administration générale | 7.2 %       | 37'179   |

## 2.4 Répartition des revenus par tâche

| Tâche                   | Revenus (%) | Montants |
|-------------------------|-------------|----------|
| Finances et impôts      | 68.5 %      | 548'153  |
| Economie publique       | 25.8 %      | 206'357  |
| Administration générale | 5.8 %       | 46'191   |

## 2.5 Charges et revenus par nature

| Nature                                       | Charges | Revenus |
|----------------------------------------------|---------|---------|
| Charges financières                          | 56.4 %  | –       |
| Biens et services                            | 36.8 %  | –       |
| Charges de transferts                        | 6.5 %   | –       |
| Amortissement patrimoine administratif       | 0.2 %   |         |
| Charges du personnel                         | 0.1 %   |         |
| Revenus financiers                           | -       | 62.8 %  |
| Revenus de transferts                        | –       | 15.7 %  |
| Fonds de reboisement                         | –       | 12.6 %  |
| Prélèvement sur fds et financements spéciaux |         | 8.9 %   |

## 2.6 Investissements du patrimoine financier PF

| Projet / Poste                        | Dépenses          | Recettes | Net (CHF)         |
|---------------------------------------|-------------------|----------|-------------------|
| <b>Total investissements</b>          | <b>528'219.16</b> | <b>–</b> | <b>528'219.16</b> |
| Unité 2 stations ultrafiltration      | 142'600.00        | –        | 142'600.00        |
| Assainissement réservoir<br>Procatrué | 103'203.00        | –        | 103'203.00        |

En tenant compte de la source de financement provenant de l'exploitation après l'addition des amortissements du PA et dévaluations du PF, l'excédent des dépenses se monte à CHF 72'197.13 et est couvert par les liquidités de la Bourgeoisie.

## 2.7 Immobilisations

| Poste                         | Montant (CHF)       |
|-------------------------------|---------------------|
| Valeur au 01.01.2024          | 2'314'301.00        |
| Investissements               | 528'219.16          |
| Amortissements et dévaluation | 169'169.16          |
| <b>Valeur au 31.12.2024</b>   | <b>2'673'351.00</b> |

## 2.8 Indicateurs financiers clés

| Indicateur                               | Valeur                 | Évaluation           |
|------------------------------------------|------------------------|----------------------|
| Degré d'autofinancement                  | Situation de récession | Aucun investissement |
| Charges d'intérêts                       | 2.64 %                 | Bon                  |
| Dette brute / revenus                    | 135.1 %                | Moyen                |
| Investissements bruts / dépenses totales | 0 %                    | Aucun investissement |
| Service de la dette                      | 2.8 %                  | Charge faible        |
| Patrimoine par bourgeois-eé              | CHF 5'961.00           | En augmentation      |
| Taux d'autofinancement                   | 27.1 %                 | Bon                  |

**Remarque :** La marge d'autofinancement (CHF 216'772.16) permet de couvrir les amortissements planifiés du patrimoine administratif (CHF 1'000.00). On y ajoute les prélèvements sur les fonds de financements spéciaux (dissolution du Fond de reboisement), pour présenter un excédent de revenu de CHF 286'852.87.

Aucune question n'est formulée sur les comptes.

### **3. RAPPORT DE L'AUDITEUR**

La fiduciaire Nofival SA confirme :

- Conformité des comptes aux prescriptions légales
- Évaluations appropriées au bilan
- Amortissements conformes
- Endettement net faible

**Recommandation :** Approbation des comptes tels que présentés.

Aucune question n'est posée.

### **4. APPROBATION DES COMPTES 2024 ET DÉCHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et la décharge aux organes responsables est accordée.

Le Président remercie Monsieur John Torrent pour son excellent travail.

### **5. DEMANDE D'AGRÉGATION À LA BOURGEOISIE - DÉCISION**

Deux demandes d'agrégation sont présentées, soit Aaron et Samuel Fracheboud, âgés de deux ans.

Ils habitent Grimisuat avec leurs parents. Ils disposent de la Bourgeoisie de Vionnaz par leur père. Leur mère, Madame Lilia Fracheboud Vessaz, est bourgeoise d'Arbaz, mais le droit de bourgeoisie ne se transmet pas par les femmes selon le règlement actuel.

Ce cas met en évidence un vide réglementaire et démontre la nécessité d'une révision du règlement bourgeoisial, notamment sur :

- Transmission du droit de bourgeoisie,
- Conditions d'entrée,
- Droits des bourgeois non domiciliés.

La famille s'engage à assumer les émoluments (CHF 500.00 par enfant), même si le statut ne confère aucun droit en l'absence de domicile dans la Commune.

La demande est acceptée à l'unanimité.

## 6. DIVERS

### **Contrat DDP – Sources de la Fille :**

Le contrat, en discussion depuis deux ans, a été signé.

Il garantit désormais un forfait annuel de 1'400'000 m<sup>3</sup>, indépendamment de la consommation réelle, assurant :

- Sécurité financière,
- Hausse d'environ 25 % des revenus issus de la vente d'eau,
- Meilleure visibilité pour les investissements futurs.

Plusieurs investissements sont prévus, notamment :

- Remplacement des filtres de la station d'ultrafiltration,
- Planification des investissements sur 10 à 20 ans, confiée à **Comba Énergie SA**, pour analyser l'âge et l'état des conduites, vannes, prises d'eau et équipements.
- Énorme travail de fond.

### **Triage Forestier :**

Le Triage du Cône de Thyon donne entière satisfaction :

- Professionnalisme
- Rapidité
- Excellent rapport qualité/prix

### **Conseil séparé :**

La nouvelle commission bourgeoisiale s'est réunie et la création d'un Conseil bourgeoisial indépendant est jugée réaliste.

La décision finale appartiendra à l'Assemblée.

Le règlement bourgeoisial devra être revu en profondeur, notamment en raison de la mobilité croissante de la population et des demandes d'agrégation non prévues auparavant. Une révision est souhaitée dans les deux prochaines années.

## **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus de remarques ni questions, le Président remercie chaleureusement l'ensemble des bourgeoises et bourgeois présents et clôture officiellement l'Assemblée primaire de la Bourgeoisie.

Le Président

**Jean-Michel BONVIN**

La Secrétaire adjointe

**Vanessa RARD**